

Informations préalables – Animations scolaires

Mesures et recommandations Covid-19 (Version du 13.09.2021)

Recommandations de comportement lors des animations scolaires

Nous sommes ravi-e-s que les animations scolaires puissent être organisées. Nous avons à cet effet mis au point un plan de protection pour tous ceux et celles qui y participent. Le présent aide-mémoire est censé vous rendre attentif-ve aux mesures et consignes à respecter lors de ces événements.

Se tester avant de participer

Il est recommandé aux animateur-ice-s non vacciné-e-s de se faire tester dans les 48h avant une animation scolaire. Toutefois, l'application des mesures de protection reste obligatoire même avec un résultat négatif et pour les personnes vaccinées.

Rester à la maison si l'on a des symptômes

- À l'apparition de symptômes d'une infection au coronavirus, informez-nous afin que nous puissions discuter de l'annulation ou d'un report de l'animation.
- Restez chez vous et informez votre médecin par téléphone.
- La participation à une animation scolaire n'est possible qu'au plus tôt 10 jours après la guérison.
- Les personnes en quarantaine restent également à la maison.

Préparation

- Les écoles sont informées avant chaque visite des mesures prises par le WWF. Si l'école a pris des mesures supplémentaires, celles-ci s'appliqueront également pour les animations. Si les mesures de l'école ne sont pas compatibles avec les animations, l'évènement est annulé par consentement mutuel.
- Les événements ont lieu uniquement dans des locaux bien ventilés, munis de fenêtres, aérés régulièrement pendant au moins 10 minutes.
- Les activités supposant beaucoup de contacts entre les enfants sont annulées ou adaptées, et si possible déplacées à l'extérieur, d'entente avec l'enseignant-e.
- Si l'animation inclut des denrées alimentaires, celles-ci doivent être apportées par les enfants (carottes, p. ex.) ou être distribuées par une personne portant masque et s'étant désinfecté les mains au préalable.

Hygiène et matériel de protection

- Toutes les participant-e-s se nettoient les mains avant et après – au besoin pendant – l'animation scolaire.
- Pas de poignée de main pour se saluer.
- Les responsables de l'animation portent le masque à l'intérieur. Concernant les espaces extérieurs, les règles de l'établissement font foi.

Garder les distances

- Toutes les personnes adultes gardent une distance de 1.5m entre elles. Au sein d'une même classe, les règles de l'école concernée s'appliquent.
- Les activités impliquant des contacts physiques sont dans la mesure du possible évitées.

Nettoyage et utilisation du matériel

- Les participant-e-s apportent si possible leur propre matériel (crayons, gourdes, etc.).
- Le matériel d'animation ne peut être utilisé que s'il est propre, si la distance peut être respectée et si tout le monde s'est désinfecté/lavé les mains au préalable.
- Les objets utilisés doivent être nettoyés régulièrement, au minimum après chaque utilisation.

Traçage des contacts

- Lors de l'animation scolaire, une liste de présence est établie. Les enseignant-e-s sont responsables des listes de présence des classes.

Merci pour votre soutien.

Votre équipe WWF



Notre objectif

Mobilisons-nous tous pour protéger l'environnement et concevoir un avenir harmonieux pour les générations futures.

WWF Suisse

Tel.: +41 (0) 44 297 21 21
www.ch/events
events@wwf.ch